• INSCRIPTIONS •

Les inscriptions se font impérativement
sur la semaine complète avec prise de rendez-vous obligatoire.
Vous devrez remplir un dossier d'inscription pour l'année scolaire 2020 - 2021. Tous les documents sont téléchargeables sur notre site Internet www.smaje.fr ou à disposition en MAIRIE.

Le règlement et le dossier complet valident l'inscription et aucune inscription ne sera prise en compte par simple coup de téléphone ni par mail.
Pour tout dossier incomplet ou erreur de règlement, les papiers vous seront renvoyés et l'inscription ne sera prise en compte qu'après retour du dossier complet et/ou du bon règlement.

• PIÈCES OBLIGATOIRES POUR TOUTE INSCRIPTION •

- Fiche unique de renseignements,
- Fiche sanitaire de liaison,
- Bordereau «vacances»,
- Photocopie des pages «vaccins» du carnet de santé (DTPolio à jour obligatoirement),
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle de l'enfant,
- La photocopie de la carte nationale d'identité ou d'un passeport de l'enfant ou du livret de famille,
- CERFA N°15646*01 «Autorisation de sortie de territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale» ainsi qu'une photocopie de la pièce d'identité du signataire du dit CERFA.

• LIEU D'INSCRIPTION •

Pour plus de disponibilités, le **PÔLE ÉDUCATION**
vous accueille directement en **MAIRIE** :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Mercredi de 08h30 à 12h00.
Pour nous joindre un numéro et un mail uniques :
04.50.43.12.96
pole-education@saint-cergues.fr

• INFOS ET CONTACTS •

En cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouvertures indiqués précédemment.

Tel : **06.72.21.74.85** / **06.31.12.16.17**

Centre de Loisirs Saint-Cergues (De 3 à 17 ans)

Du 07 JUILLET au 27 AOÛT 2021

Saut dans le Temps

INSCRIPTION UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS ET EN MAIRIE
pole-education@saint-cergues.fr
04 50 43 12 96

• INSCRIPTIONS •
EN MAIRIE

Pour les enfants de Saint-Cergues
Dès le Mardi 25 Mai 2021

Pour les enfants hors commune
Dès le Lundi 31 Mai 2021

SMAJE

Saint-Cergues

• LE CENTRE DE LOISIRS •

Le club de loisirs accueille votre enfant du lundi au vendredi :
- Le matin entre 7h30 et 8h30.
- Le soir vous pouvez le récupérer entre 17h et 18h.
- Le club de loisirs fournit le repas du midi en plus du goûter.

Seuls les enfants de plus de 10 ans peuvent repartir seuls sous condition d'une autorisation parentale écrite.

Une tenue adaptée pour le centre de loisirs, du change, une tenue type sportive, une paire de baskets, des lunettes de soleil, une casquette, de la crème solaire et une gourde sont demandés pour tous les jours. Pour les plus petits, pensez à fournir un change complet avec le prénom inscrit sur les vêtements.

Les enfants de 6 ans et plus doivent avoir plusieurs masques sur eux !

• TARIFS •

Le tarif est calculé en fonction du Quotient Familial
(Tous les chèques devront être libellés à l'ordre du Trésor Public)
Pièces justificatives pour le calcul du quotient
(obligatoires le jour de l'inscription)
Dernière notification des droits aux prestations familiales
ou le dernier avis d'imposition ou de non-imposition.

NOUS ACCEPTONS LES CHÈQUES VACANCES ET LES BONS CAF.

	Quotient Familial	Tarifs Club de loisirs
		Sem. 5j
1	0 à 365 €	77,55 €
2	366 à 730 €	87,65 €
3	731 à 1100 €	96,20 €
4	1101 à 1500 €	105,50 €
5	1501 à 2000 €	114,80 €
6	2001 à 3000 €	129,10 €
7	3001 € et plus	140,35 €